

=====
COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 05 FÉVRIER 2025
SALLE DE REUNION DE L'ASFAD
=====

INTRODUCTION

Valérie Binard, conseillère municipale déléguée au quartier 3, est excusée pour la séance. Cyril Kerlogot, directeur des quartiers ouest de la Ville de Rennes, annonce ainsi l'ordre du jour :

- Présentation de la Maison des aînés et des aidants
- Budget participatif
- Points divers

Les documents présentés en séance sont disponibles en suivant ce lien : [Documents CQ3](#)



PRÉSENTATION DE LA MAISON DES ÂÎNÉS ET DES AIDANTS

Soizic Guiselin, directrice de la structure, présente la Maison des Aînés et des Aidants qui s'adresse aux jeunes retraités, aux personnes âgées, aux aidants familiaux, aux professionnels concernés par ces différents publics mais aussi à tous les rennais qui s'intéressent aux questions liées à l'âge. Ce tiers-lieu propose ainsi :

- De l'information, du conseil et de l'orientation ;
- Une écoute attentive et des échanges ;
- Une implication, de l'animation et des projets citoyens.



En lien avec les partenaires du territoire, y sont proposés des :

- Temps collectifs : ateliers numériques, temps des aidants, partage d'expérience ;
- Rencontres individuelles personnalisées : conseils sur le soutien à domicile, les structures d'accueil et les aides financières, accompagnement au numérique, conseils sur les successions ;
- Temps forts : sorties, jeux, ateliers, etc. ;
- Espaces adaptés : cuisine, salle de bain, chambre, et salon qui permettent de montrer les possibilités d'adaptation du logement.

Pour tous renseignements, les habitants peuvent prendre contact avec la Maison des Aînés et des Aidants par :

- Téléphone : 02 23 62 21 45
- Courriel : maisondesaines@ccasrennes.fr
- Visite sur site ou courrier : 34 place du Colombier, 35000 Rennes

Si une personne est réticente à prendre contact avec la structure, un professionnel de la Maison des aînés et des aidants peut se charger de la prise de contact afin d'évaluer les besoins et les attentes.

BUDGET PARTICIPATIF

Le Budget participatif est destiné à financer des projets proposés et votés par les habitants sans condition d'âge, ni de nationalité. L'enveloppe allouée par la Ville de Rennes correspond à un budget d'investissement de 3,5 millions d'euros par saison. Pour la Saison 7, cette enveloppe est répartie comme suit :

- 3 450 000 euros pour financer les projets lauréats du Budget participatif général
- 50 000 euros pour financer les projets lauréats du Budget participatif des enfants expérimenté dans un quartier de la Ville.

Emmanuelle Peinaud, technicienne de quartier à la Ville de Rennes, a préparé un état des lieux des projets de la saison 6 et la synthèse des projets, en cours d'analyse par les services de la Ville et de la Métropole, qui ont été déposés pour le quartier 3 lors de la saison 7.

La phase de vote se déroulera du 24 février au 23 mars 2025, via :

- Une urne disponible à la DQO, 39, rue Jules Lallemand
- En ligne sur le site de [La fabrique citoyenne](#)

Zoom sur le projet de création d'une micro forêt

Thierry Renaud est à l'initiative de la création d'une micro forêt au square Simone Morand, projet retenu par le vote des habitants lors de la saison 6. La réalisation du projet s'est achevée en janvier 2025 par la plantation des arbres avec la participation des enfants de l'école Moulin du Comte. Il partage ainsi son expérience avec les habitants.



| Remarques | Réponses |
|--------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Quel était le budget alloué ? | Il était de 10 000 euros |
| La plantation semble dense, il va y avoir de la concurrence entre les végétaux | En effet c'est le principe de la micro-forêt. Pendant 2-3 ans, les arbres et arbustes vont pousser et certains vont s'imposer |
| Y a-t-il une continuité écologique de créer afin d'accueillir la faune ? | La Vilaine avec ses abords végétalisés est à proximité |
| Quel est le projet pédagogique autour de cette plantation ? | L'école Moulin du Comte est entièrement partie prenante du projet et travaille sur cette thématique avec les enfants |
| Quelles sont les réactions du voisinage ? | Les plantations permettent de créer des échanges entre habitants, entre enfants et parents, de s'interroger sur la place du stationnement |

État des lieux des projets de la saison 6

| Remarques | Réponses |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Pourquoi proposer une rénovation de l'aire de jeux du Jardin de la Vaunoise ? | Les jeux sont aux normes mais anciens et l'environnement est à revaloriser |
| Quid de l'aire de jeux actuelle sur le mail François Mitterrand ? Le nouveau restaurant à proximité va-t-il l'utiliser pour des animations (<i>pétanque, palets</i>)? | <ul style="list-style-type: none">Les balançoires sont actuellement en réparationPour faire une animation de type palets, il faut que le restaurant demande une autorisation à la ville |

Synthèse des projets proposés lors de la saison 7

| Remarques | Réponses |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Les projets de passerelle peuvent-ils être proposés au vote? | Ces projets, mêmes s'ils ne sont pas réalisables dans le cadre du Budget Participatif au regard du budget nécessaire, attestent d'un souhait d'habitants de faciliter les liaisons piétonnes et cyclistes et de faire du lien social entre les différents secteurs |
| Les cyclistes, piétons et personnes à mobilité réduite ont des difficultés à se déplacer dans le secteur du mail François Mitterrand | Le projet de Trambus intègre une nouvelle piste cyclable entre autres |
| Le projet de végétalisation du carrefour Vanneau – Papu devra sécuriser le site | La DQO transmet aux services concernés la vigilance à avoir sur ce site : conflits d'usage, largeur pour passage du bus, etc. |

POINTS DIVERS

Les habitants sont invités à s'exprimer sur les sujets sur lesquels ils souhaitent échanger avec les services de la Ville ou avec leurs co-citoyens.

La trémie Marbeuf

Les habitants font part d'un sentiment d'insécurité sur le site :

- Depuis la rue de Louvigné, il est dangereux pour les vélos de s'insérer dans le rond-point puis sur la trémie ;
- Il manque de la signalétique afin de faire respecter la limitation de vitesse ;
- La gestion de priorités n'est pas évidente ;
- Il manque sur la trémie des barrières pour séparer la circulation des vélos et des voitures côté rue de Saint-Brieuc (risque de chutes d'enfants sur la chaussée, etc.)
- La forte pente vers Louis Guilloux est difficile à parcourir pour les cyclistes et pour les piétons

La tranquillité publique

Les habitants partagent des inquiétudes d'habitants sur la sécurité sur l'espace public : narcotraffic, garage illicite, etc.

Il est précisé que les acteurs concernés (*Police Nationale, Ville de Rennes donc la Police Municipale, bailleurs sociaux, organismes de médiation, Education nationale, etc.*) se réunissent à l'échelle des quartiers à raison d'une fois par mois pour mettre en place des actions concrètes et efficaces pour lutter contre l'insécurité.

Chaque habitant peut faire appel à la Police Nationale (☎ 17) lorsqu'il est témoin directement d'un acte délictuel ou criminel, ou déposer un signalement sur le guichet numérique de la Ville de Rennes : [Guichet numérique](#)

Des rendez-vous sont également proposés aux habitants avec les 2 Polices, une fois par trimestre. La prise de rendez-vous se fait auprès de la DQO : dgo@ville-rennes.fr

La propreté dans le quartier

Une malpropreté récurrente est remarquée sur les grands axes comme les rues de Saint-Brieuc ou de Brest, en particulier autour des bornes à verres. Aussi, la question de leur enterrement est posée. Ce choix se décide en général lors de réaménagements d'ensemble et il n'est malheureusement pas constaté d'amélioration de la propreté avec l'enterrement des bornes. La DQO relaie la demande auprès des services compétents.

Il est rappelé que les enjeux de propreté sur les espaces publics sont priorités par la Ville de Rennes en 2025 et les échanges et actions inter-services sont ainsi renforcés.

Le fonctionnement et l'animation du Conseil de quartier

Baptiste Guesdon, administrateur du Comité de quartier Moulin du Comte Lorient Saint Brieuc, souhaite intégrer l'équipe d'animation puisqu'une place est disponible. Les habitants présents valident sa candidature.

Pour mémoire, 5 séances plénières du conseil de quartier sont proposées chaque année, les ordres du jour étant construits avec les propositions des services et des habitants. Des groupes de travail thématiques ou liés à un projet peuvent se constituer à l'initiative d'un habitant et avec l'appui de la DQO si nécessaire.

Une dotation annuelle de 8000€ permet également de soutenir des projets à l'initiative des structures et des habitants dès lors qu'ils favorisent le développement social du quartier. L'équipe d'animation analyse les demandes et évalue le niveau de soutien via la dotation.

Le bilan des inondations

Les habitants souhaitent connaître les impacts des inondations sur le quartier 3 et si des aménagements sont prévus pour mieux prévoir ce type de catastrophes. La DQO se chargera d'apporter des réponses dès que possible aux habitants du quartier.

.....

SAVE THE DATE

*La prochaine séance plénière du Conseil de quartier 3 est prévue le **Mardi 01 Avril à 18h15***